

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Recalibrage du Stollo  
Création d'un canal de dérivation des eaux du Stollo vers l'Alzitana  
Création d'un canal de dérivation des eaux de l'Alzitana vers le Fium'Orbu

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau	Le projet vise à dériver les eaux du Stollo vers l'Alzitana, puis de l'Alzitana vers le Fium'Orbu afin de réduire le risque inondation dans le centre-ville de Ghisonaccia.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet fait suite aux propositions d'aménagement définies dans le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial réalisé en 2012 par la société EGIS Eau. Ces propositions ont pour objectif de réduire le risque inondation sur la commune de Ghisonaccia.

Les travaux concernent 2 secteurs :

- le secteur 9 situé entre le quartier Cardicciosa et le lotissement E Strette. Dans ce secteur, il est envisagé un recalibrage du Stollo et la création d'un canal de dérivation des eaux du Stollo vers l'Alzitana ;
- le secteur 14 situé au lieu-dit Vangate. Dans ce secteur, il est envisagé la création d'un canal de dérivation des eaux de l'Alzitana vers le Fium'Orbu.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de réduire le risque inondation dans le centre-ville de Ghisonaccia.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

#### SECTEUR 9 :

Le Stollo sera recalibré entre le quartier de Cardiccosa et la traversée de la RD 344 sur environ 1 km. Un canal de dérivation, dimensionné pour une crue vingtennale, sera aménagé en amont du lotissement E Strette. D'une longueur d'environ 600 m, il aura pour exutoire un talweg affluent du ruisseau d'Alzitana.

#### SECTEUR 14 :

Un canal de dérivation, dimensionné pour une crue vingtennale, sera aménagé en amont de la RT 10. D'une longueur de 600 m, il permettra de dériver les eaux de l'Alzitana vers le Fium'Orbu.

Les travaux vont nécessiter l'intervention d'engins et l'utilisation de produits polluants (hydrocarbures, huiles de vidange, laitances de béton, ...). De plus, ils sont susceptibles de générer un départ de matières en suspension lors d'un épisode pluvieux. Afin de réduire l'impact des travaux sur les masses d'eau superficielles et souterraines, ainsi que sur le milieu naturel, de nombreuses mesures préventives seront mises en œuvre (arrêt des travaux par temps de pluie, maintenance préventive du matériel, aménagement de zones de stockage pour les produits polluants, ...).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### SECTEUR 9 :

Pour une crue d'occurrence inférieure à 10 ans, la totalité du débit du Stollo transitera par le canal de dérivation afin de rejoindre le ruisseau d'Alzitana.

Au-delà d'une crue décennale, une partie du débit du Stollo s'écoulera dans le tronçon qui traverse le centre-ville de Ghisonaccia, l'autre partie sera dérivée vers le ruisseau d'Alzitana.

#### SECTEUR 14 :

Pour une crue d'occurrence inférieure à 20 ans, la totalité du débit de l'Alzitana transitera par le canal de dérivation afin de rejoindre le Fium'Orbu.

Au-delà d'une crue vingtennale, une partie du débit de l'Alzitana s'écoulera dans le tronçon qui traverse la RT 10, l'autre partie rejoindra le Fium'Orbu via le canal de dérivation.

Les aménagements feront l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier de la part du maître d'ouvrage. Après chaque épisode pluvieux important, une visite de terrain permettra de contrôler la stabilité des ouvrages et de détecter les éventuels embâcles. En cas de présence d'embâcles, ils seront retirés afin de ne pas perturber l'écoulement lors du prochain événement pluvieux.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les travaux prévus dans le secteur 9 sont soumis à autorisation au titre des rubriques 2.1.5.0. et 3.2.1.0. de la nomenclature exposée dans l'article R.214-1 du Code de l'Environnement.

Les travaux prévus dans le secteur 14 sont soumis à autorisation au titre de la rubrique 2.1.5.0. de la nomenclature exposée dans l'article R.214-1 du Code de l'Environnement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du tronçon du Stollo concerné par le recalibrage	1 000 ml
Longueur du canal de dérivation - secteur 9	600 ml
Longueur du canal de dérivation - secteur 14	600 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Secteur 9 :  
Entre le quartier Cardicciosa et le  
lotissement E Strette

Parcelles traversées :  
AZ 25, 57, 58, 60, 95  
B 105, 271, 272, 472, 473, 475, 476,  
477, 502  
BD 105, 106, 107, 112, 122, 129, 222,  
224

Secteur 14 : Lieu-dit Vangate

Parcelles traversées :  
B 205, 206, 207, 349, 350, 443, 444,  
450

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Commune de Ghisonaccia

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Ghisonaccia
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI des communes de Ghisonaccia, Prunelli-di-Flumorbo et Serra-di-Flumorbo Le PPRI révisé a été approuvé le 15 mai 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles B 350, B 443, B 444 et B 206, concernées par les travaux prévus dans le secteur 14, sont comprises dans le Périmètre de Protection Rapprochée du champ captant de Ghisonaccia. On note toutefois que les travaux souterrains liés à l'aménagement du canal de dérivation n'excéderont pas 5 m de profondeur. Les travaux respectent donc les prescriptions fixées par l'arrêté de DUP en date du 2 juillet 2003.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le recalibrage du Stollo nécessitera l'extraction d'environ 15 800 m <sup>2</sup> de sédiments. La création des canaux de dérivation implique des terrassements en déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux vont nécessiter l'intervention d'engins et l'utilisation de produits polluants. De plus, ils sont susceptibles de générer un départ de matières en suspension lors d'un épisode pluvieux. Afin de ne pas impacter la qualité des masses d'eaux souterraines et superficielles, de nombreuses mesures préventives seront mises en œuvre (arrêt des travaux par temps de pluie, maintenance préventive du matériel, aménagement de zones de stockage pour les produits polluants, ...).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sont situés en zone inondable. Cependant, des mesures vis-à-vis du risque de crues seront mises en œuvre, notamment la mise en place d'un système d'alerte météo. En cas d'alerte de crue, le matériel et les engins de chantier seront évacués hors des zones inondables. Le matériel et les engins de chantier seront déplacés hors du lit mineur des fossés et des cours d'eau après chaque journée d'intervention. Par temps de pluie, les travaux seront stoppés.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, l'entreprise chargée de réaliser les aménagements va intervenir sur les secteurs 9 et 14. Des engins de chantier seront mobilisés pour la réalisation des travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, l'utilisation d'engins mécaniques sera source de bruit. Toutefois, les travaux s'effectueront en journée. De plus, ils sont relativement éloignés des habitations.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux pourront engendrer des vibrations.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront générer des soulèvements de poussières.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets générés par les travaux seront collectés et évacués vers des centres de traitement spécialisés.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Le champ captant de Ghisonaccia alimente en eau potable la plaine de Ventiseri, les hameaux de Morta, Abbazia, Agniatellu et Migliacciaru situés sur la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu, ainsi que l'agglomération et le littoral de Ghisonaccia.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de réduire les nuisances envers les riverains, les travaux auront lieu uniquement de 7h à 19h les jours ouvrés.

Afin d'éviter le départ de matières en suspension, les travaux seront stoppés par temps de pluie.

Afin de ne pas perturber l'écoulement des eaux, le matériel et les engins de chantier seront déplacés hors du lit mineur des fossés et des cours d'eau après chaque journée d'intervention. En cas d'alerte de crue, le matériel et les engins de chantier seront évacués hors des zones inondables.

Plusieurs mesures préventives seront mises en œuvre pour éviter une pollution de l'environnement au cours des travaux : définition d'un plan de circulation des engins visant à limiter leur déplacement, maintenance préventive du matériel, collecte et évacuation des déchets, interruption des travaux lors d'un épisode pluvieux, non rejet dans le milieu naturel des laitances de béton, des eaux de lavage des toupies, d'hydrocarbures et autres substances indésirables, ...

Les aménagements feront l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier de la part du maître d'ouvrage. Après chaque épisode pluvieux important, une visite de terrain permettra de contrôler la stabilité des ouvrages et de détecter les éventuels embâcles. En cas de présence d'embâcles, ils seront retirés afin de ne pas perturber l'écoulement lors du prochain événement pluvieux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

**Objet**

1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Ghisonaccia

le, 21/05/2019

Signature



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a sun and a figure, surrounded by the text "MAIRIE DE GHISONACCIA" at the top and "HAUTE-CORSE" at the bottom, separated by two stars on each side.